

Société de géographie de Rochefort. Bulletin de la Société, 1883-84. 1883.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

## REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

### I

**Les Polynésiens, leur origine, leurs migrations, leur langage**, par le Dr A. LESSON, ancien médecin en chef des Établissements français de l'Océanie. — T. IV, Paris, 1884.

Le dernier volume de l'ouvrage de M. le docteur A. Lesson vient de paraître. La moitié de ses 430 pages est consacrée aux migrations qui ont peuplé les îles de la Polynésie. D'après l'auteur, le peuplement n'a pu s'effectuer que de cette manière, l'hypothèse que les Polynésiens seraient les restes d'une population préexistante sur un immense continent, qui aurait été en partie englouti, lui paraissant tout-à-fait inadmissible.

Nous avons vu, dans les précédents volumes, qu'il n'admet pas davantage qu'ils soient venus de l'Amérique, ou de l'archipel Malais suivant l'opinion la plus communément reçue depuis qu'on a reconnu que les vents ne s'opposaient pas, ainsi qu'on l'avait d'abord cru, à des voyages de l'Ouest vers l'Est; les caractères physiques, moraux, intellectuels, les usages, etc., etc., des Malaisiens lui font rejeter cette opinion : les Polynésiens seraient plutôt les ancêtres directs, ou indirects, de ces derniers. Ils seraient le produit spontané d'une des îles où on les a trouvés, et qui est vraisemblablement le reste d'une terre autrefois plus étendue, d'où ils se seraient répandus sur les autres archipels par voie d'émigrations, volontaires ou non, et par voie de disséminations involontaires, *d'entraînements*; mais ces derniers ne paraissent pas avoir eu l'importance que quelques auteurs leur ont attribuée.

Nous avons également vu comment, en étudiant successivement les archipels polynésiens, en commençant par le plus éloigné du point de départ, — même en supposant celui-ci quelque part au sud-est de l'Asie, — l'archipel des îles Sandwich, et, en remontant de la circonférence au centre, M. A. Lesson est arrivé à conclure que *Hawahiki*, c'est-à-dire le pays que tous les Polynésiens regardent comme le berceau de leurs ancêtres, était l'*Île du Milieu* de l'archipel de la Nouvelle-Zélande : là serait née une race, une espèce distincte d'hommes, les *Maori*, dont le nom, appliqué aux habitants de même race des autres îles, serait beaucoup plus convenable, plus rationnel, que celui de Polynésiens.

Il nous est impossible de suivre pas à pas l'auteur dans les nombreux détails dans lesquels il entre pour expliquer la marche des migrations telle qu'il la comprend : nous nous bornerons à exposer, en les abrégant, les conclusions générales auxquelles il arrive.

La première étape des émigrants de Hawahiki, ainsi qu'il ressort

de la manière, — selon lui, la seule rationnelle, — dont il interprète les traditions maori, a été l'île du Nord de l'archipel néo-zélandais. Au bout d'un temps plus ou moins long, probablement par suite d'excédent de population, de dissensions, de guerres, etc., etc., des habitants de cette île furent obligés de la quitter, n'ayant pour ainsi dire pas le choix de la direction à prendre dans leur exode, car il leur était difficile de songer à retourner à Hawahiki d'où leurs ancêtres avaient été expulsés ; ils se laissèrent aller au cours des vents régnants qui les conduisirent vers les îles situées entre les tropiques ; or, ces vents soufflent le plus souvent de l'Ouest et du Sud-Ouest, et c'est ce qui explique pourquoi les Polynésiens n'occupent pour ainsi dire que le côté oriental et méridional du Pacifique, et pourquoi on n'a jamais rencontré ni Maori, ni Polynésiens, en Australie (1).

Les premières terres rencontrées par ces émigrants ont été les îles Tunga, et ce sont ces îles qui ont successivement envoyé des colonies vers le Nord-Est et l'Est, peuplant d'abord les petites îles voisines et l'archipel Samoa ; puis, — les entraînements volontaires aidant, — elles peuplèrent les autres terres polynésiennes, soit directement, soit indirectement, c'est-à-dire que les colons s'y rendirent d'emblée, ou qu'ils touchèrent d'abord aux îles Manaïa qui, peut-être, ont elles-mêmes reçu des habitants venus directement de la Nouvelle-Zélande.

Il est plus que probable que, sauf l'île du Nord de la Nouvelle-Zélande, où les premiers émigrants partis de Hawahiki trouvèrent des individus de leur race, qui les y avaient précédés à une époque inconnue, ou qui étaient peut-être autochtones, la plupart des îles de la Polynésie étaient désertes à l'arrivée des colons. On a bien reconnu des infiltrations polynésiennes sur quelques terres de la Mélanésie (Nouvelles-Hébrides, Nouvelle-Calédonie, îles Loyalty, etc., etc.), mais ces immigrations ne paraissent pas avoir été jamais bien considérables, et même quelques-unes (aux Loyalty, par exemple), sont pour ainsi dire modernes.

Il est bien certain que lors des premières relations des Européens avec la Polynésie, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les migrations étaient effec-

(1) En effet, on ne rencontre pas de Polynésiens *purs* à l'ouest du 180<sup>e</sup> méridien, si ce n'est à la Nouvelle-Zélande et sur quelques petites îles telles que Rotuma, Alu-Fatu, Tikopia ; ils sont venus sur ces dernières, probablement par voie d'entraînements, des archipels Tunga et Samoa, et encore quelques-uns ont-ils subi des modifications plus ou moins profondes au contact des Mélanésiens. C'est le cas de ceux que le capitaine Moresby a trouvés, en 1874, à l'extrémité sud-est de la Nouvelle-Guinée. — Pour plusieurs auteurs, les insulaires de la partie nord-occidentale du Pacifique, les *Micronésiens*, seraient de véritables Polynésiens. Ils se rapprochent, en effet, beaucoup de ceux-ci par les caractères physiques ; on trouve chez eux des ressemblances de mœurs, de coutumes, etc., etc., avec les Polynésiens, mais ils ont cependant subi des modifications sensibles au contact, soit des Chinois et des Japonais, soit des Tagals et des Mélanésiens, contact qui ne peut être mis en doute. Dans la Micronésie, l'unité de langage, si remarquable dans la vaste étendue de la Polynésie, a disparu. D'après M. A. Lesson, le peuplement de la Micronésie a été opéré par les Polynésiens plutôt que par tout autre peuple, et il y aurait eu de bonne heure contact entre les colons et des populations de race différente.

tuées dans les archipels qui la composent, car les récits des premiers navigateurs montrent que la plupart des îles étaient habitées comme elles le sont aujourd'hui, et on a pu savoir depuis, par leurs successeurs, qu'elles n'ont reçu aucune nouvelle immigration, sinon de temps en temps quelques individus-égarés à la suite de coups de vent ; mais on ne s'accorde pas sur les époques des migrations plus anciennes. Celles dont le souvenir a été conservé ne paraissent pas, à la vérité, remonter à une date bien éloignée ; mais, si on cherche à déduire, comme on l'a fait, des généalogies des chefs et des traditions de chaque archipel la date approximative de la première occupation, on trouve, dit M. A. Lesson, des divergences telles dans ces documents, qu'il est impossible de conclure rien d'exact à l'aide de pareilles données ; elles font même défaut dans les archipels Tunga et Samoa, regardés généralement comme ayant peuplé toutes les autres îles. En tout cas, en s'en rapportant à ces généalogies, et en ne les interprétant pas sous l'influence d'idées préconçues, on arrive à des dates beaucoup plus éloignées de nous que celles qui résultent de la plupart des calculs. Ainsi, il faudrait remplacer la date du commencement du VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, donnée par M. de Quatrefages comme celle du peuplement des îles Sandwich, par 360 avant Jésus-Christ ; celle de 419 après J.-C., pour les îles Marquises, par 800 avant J.-C. La Nouvelle-Zélande, au lieu d'avoir été peuplée aussi tard que les premières années de notre XV<sup>e</sup> siècle, aurait reçu les émigrants de Hawahiki 2,160 ans avant notre ère, et ce dernier chiffre ne se rapporte qu'à l'île du Nord de l'archipel néo-zélandais, car il est impossible de savoir quand les hommes ont apparu sur l'île du Milieu.

Nous disions tout-à-l'heure qu'on a reconnu des infiltrations polynésiennes sur plusieurs terres mélanésiennes ; en outre, ces *éclaboussures* (suivant l'heureuse expression de M. de Quatrefages dans des cas analogues) se seraient étendues beaucoup plus loin. Il y a eu certainement contact des Polynésiens avec les habitants de Madagascar, probablement à la suite d'entraînements, à une époque très reculée, puis avec ceux de l'Afrique, même de l'Égypte, comme le montrent pour Madagascar tous les ethnologues (1), comme le font supposer, pour les autres contrées, les recherches linguistiques de M. d'Eichtal. Les Polynésiens auraient même eu des rapports avec l'Inde, Siam, le Cambodge, le Laos, les îles Philippines, le Japon ; enfin, ils auraient eu aussi quelque contact avec certaines tribus d'Amérique, même avec les Caraïbes du côté Atlantique de l'isthme de Panama ; mais, dit M. A. Lesson, ce ne sont là, pour ainsi dire, que de simples accidents qui ne peuvent avoir exercé la moindre influence sur le peuplement de l'Océanie, presque tous n'ayant pu

(1) Nous avons relevé des mots de la Polynésie orientale usités, avec la même signification, dans la langue que parle toute la population de Madagascar, bien que ses diverses fractions soient composées d'individus d'origines incontestablement différentes ; mais doit-on voir dans ces mots la preuve d'immigrations venues de la Polynésie dans la grande île ? N'y auraient-ils pas été plutôt apportés, à une époque qu'il est impossible de préciser, par les ancêtres des Hovas actuels dont l'origine *malaisienne* ne peut être mise en doute ?

être produits qu'à l'aide de vents tout autres que ceux qui ont entraîné les Maori vers la Polynésie tropicale.

En résumé, dit l'auteur, en terminant, les *Maori* sont les ancêtres des Polynésiens ; la langue *maori* est la langue mère de tous les dialectes de la Polynésie.

Dans un ouvrage tout récent (1), laissant de côté les doctrines, complaisantes et commodes, il faut le reconnaître, de l'autochtonie, mais s'étayant seulement sur la concordance des traditions, sur les faits zoologiques et paléontologiques reconnus à la Nouvelle-Zélande, et même sur les doctrines transformistes invoquées par le docteur A. Lesson à l'appui de sa conception, et qui, précisément, la repoussent impérieusement, M. de Quatrefages oppose à nouveau l'opinion déjà soutenue par lui plusieurs fois aux opinions exposées par M. Lesson dans les trois premiers volumes de son ouvrage : la lecture du quatrième ne changerait rien à ses conclusions. Nous n'avons pas qualité, avons-nous déjà déclaré, pour nous prononcer catégoriquement entre les deux antagonistes ; pourtant nous oserions dire que les arguments de M. de Quatrefages nous paraissent bien difficiles à réfuter. Quoi qu'il en soit, cela ne l'empêche pas de rendre pleine justice à son adversaire, de louer la méthode très savante qu'il emploie pour développer son hypothèse, de reconnaître le travail qu'a dû lui coûter cette prodigieuse accumulation de faits. En effet, en plus de l'exposé très étendu des idées propres à l'auteur, cet ouvrage contient, non pas seulement en résumé, mais souvent *in extenso*, tout ce qui a été écrit sérieusement, depuis près de trois cents ans, sur l'Océanie. Des remarques sur l'histoire naturelle, des notes linguistiques, les textes polynésiens souvent reproduits et traduits *mot à mot*, viennent à l'appui de la critique et de la discussion ; c'est le cas pour beaucoup des notes mythologiques et biographiques, des légendes contenues dans l'« Appendice » qui comporte la moitié du quatrième volume, empruntées aux écrivains les plus compétents, le Révérend Taylor, Shortland, Thomson, sir Georges Grey, etc., etc. Nous ne saurions dire si ces documents ont été jamais réunis ainsi, traduits en français : nous ne le pensons pas. L'appendice contient également la zoologie et la botanique de la Nouvelle-Zélande, traduites du Révérend Taylor ; à côté des appellations scientifiques des animaux et des plantes, on trouve leurs noms vulgaires en maori : inutile de dire combien ces renseignements peuvent servir aux naturalistes voyageurs. Nous ferons remarquer que, pour ce qui concerne la botanique, M. le docteur A. Lesson aurait pu, en grande partie, se dispenser de recourir à une aide étrangère, puisque c'est lui qui a fourni les matériaux nécessaires à la rédaction de la *Flore de la Nouvelle-Zélande*, dans le *Voyage de l'« Astrolabe. »* Nous appellerons aussi l'attention sur quelques dispositions matérielles très utiles pour faciliter les recherches dans un ouvrage aussi considérable, telles que la reproduction, à la fin du quatrième volume, des « tables des matières » des trois premiers, (ainsi que celles du t. iv, de véritables analyses du texte),

(1) *Hommes fossiles et Hommes sauvages*, 1884, in-8°. J.-B. Baillière et fils, Paris.

un *Index* alphabétique des auteurs cités, et un *Index* pareil des sujets traités dans le corps de l'ouvrage.

Henri JOUAN.

---

## BIBLIOGRAPHIE INDO-CHINOISE

(ANNÉE 1883)

---

### I. — Généralités.

1. DES DEVISES DU DÉSERT. — La France dans l'Extrême-Orient. (*Bull. Soc. géog. Rouen*, 1883, p. 401.)
2. BLANCSUBÉ. — Les intérêts français dans l'Extrême-Orient. (*C.-R. des séances de la Soc. de géog. de Lyon*, 14 juillet 1883, p. 101-116.)
3. BLANCSUBÉ. — Discours. (*Journal officiel*, 13 décembre 1883.) (*Progrès de la Cochinchine*.)
4. A. BOUINAIS et A. PAULUS. — La Cochinchine contemporaine. Paris. Challamel, 1884. (C.-R. par L. Delavaud, *Exploration et Revue de géographie*.)
5. A. PAULUS. — La Cochinchine contemporaine. (*Revue scient.*, 16 déc. 1883.)
6. A. BOUINAIS. — La Cochinchine contemporaine. (*Bull. Soc. de géog. comm. Paris*, t. VI, n° 1.)
7. R. POSTEL. — Cochinchine, Annam, Cambodge et Tonkin. (Paris, 1883.)  
*Vues d'ensemble sur la politique française en Extrême-Orient. — Le jeu en Cochinchine. — La ferme de l'opium. — Le roi du Cambodge.*

### II. — Géographie.

8. BRAU DE SAINT-POL-LIAS. — Pérak et les Orangs Sakeys. — 1883, in-12.  
*Mines d'étain. — Le protectorat anglais. — Récits de voyage.*
9. GAUTIER. — Lettres. (*Exc. et recon.*, avec carte, n° 14. — *Bull. Soc. géog. Rochefort. — C.-R. Soc. géog. de Paris*.)
10. PAVIE. — Excursion au Cambodge. (*Exc. et recon.*, n° 14.)
11. TODA. — Annam. (*Journal north-chines Branch R. asiatic Soc.* 1882, I, p. 42-220.)
12. AUBRY. — Hué, impressions et souvenirs. (*Exploration*, nos 345-349.)
13. PHILIP. — Le typhon du 21 novembre à Hué. (*Excursions et reconnaissances*, n° 15.)